

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 NOVEMBRE 2021

Nombre :
de conseillers
- en exercice 15
- de présents 12
- de votants 12
Date de 02-11-2021

L'an deux mil vingt et un, le neuf novembre à 20h00,
Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Sabine CAUFAPÉ SOUMIER,
Présents : Xavier MOUVET, Sophie LOUGUET, Jacques MORLAIN, Lucie ROSELEUR, Jean-Claude CORRIER, Christine MEPLAUX, Marie-Noëlle LECLERCQ, Monique LECROART, Olivier HUET, Donald HERPHELIN et Jean-Baptiste VILBAS.

Absents excusés : Pascale BEAUBOUCHER, Vincent WANIART et Céline CAULLERY.

Lucie ROSELEUR a été élue secrétaire de séance.

Objet : Travaux du chemin de la Queue Broche et d'une partie du chemin des Marlières (2017028)

Mme le Maire rappelle aux conseillers qu'une consultation a été lancée pour les travaux de voirie du chemin de la Queue Broche et d'une partie du chemin des Marlières.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 8 novembre 2021 pour étudier les offres relatives à cette consultation à laquelle 3 entreprises ont répondu.

Ainsi, la commission propose aux conseillers municipaux de retenir l'offre de l'entreprise CARRIERES D'HOUDAIN LES BAVAY considérée comme « mieux disante » pour un montant de 41 809.55 € HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la décision de la commission d'appel d'offre et décide d'attribuer le marché de travaux à l'entreprise CARRIERES D'HOUDAIN LES BAVAY.

Objet : Projet de la Stèle

Mme le Maire présente à l'assemblée, pour avis, le projet finalisé de la stèle. Il est précisé que M. Guy HARBONNIER n'a pas réactualisé son devis malgré la modification. Satisfait du résultat, le conseil, à l'unanimité, autorise Mme le Maire à signer le devis d'un montant de 2.700 € HT.

Objet : Toilettes publiques

Il est décidé d'agencer des toilettes publiques PMR dans la rue Roger Lebon. Les travaux sont prévus en 2022 et les achats de divers équipements sont listés.

Objet : Tarif du ticket de cantine

Mme le Maire fait part à l'assemblée que la Loi Egalim impose que les menus scolaires comportent, à compter du 1^{er} janvier 2022, 50 % de produits SIQO (AOP-AOC-IGP...) en valeur d'achat HT dont 20 % minimum de BIO. La Société DUPONT appliquera dès le 1^{er} janvier prochain un surcoût de 0.28 € HT par repas. A ce titre, Mme le Maire demande à l'assemblée de délibérer sur le tarif du ticket de cantine pour 2022.

Après discussion, il est décidé, afin de ne pas aggraver le déficit annuel estimé à 22.500 €, d'augmenter le prix du repas et de le fixer à 3.70 € à compter du 1^{er} janvier 2022.

Questions diverses :

- Personnel communal

Mme le Maire informe que Mme Nathalie FERREZ, agent de la communauté de commune mis à disposition, cessera ses fonctions sur la commune de Cartignies le 31 décembre 2021.

- Travaux de la salle des fêtes

Mme le Maire présente les différents devis reçus depuis la dernière réunion. Ils concernent

- l'aménagement de la cuisine :
- l'achat d'une table d'entrée du lave-vaisselle
- le remplacement de la gazinière, de la hotte, de l'évier, du chauffe-eau et de trois fenêtres.
- Côté sanitaires
- le remplacement d'une fenêtre, de la porte PMR et l'aménagement d'un espace « change bébés »

Le tout est évalué à 24.500 € avec les frais de carrelage.

-PLUi

Le 25 novembre prochain, le conseil communautaire arrêtera le PLUi.

A compter de cette date, il ne sera plus possible d'apposer des observations sur le registre d'enquête mis à la disposition du public.

Le projet du PLUi sera ensuite soumis, pour avis, aux communes membres et aux personnes publiques.

- Ecole

M. Xavier MOUVET, adjoint, expose les différents points débattus lors du dernier conseil d'école, à savoir :

- le règlement intérieur de l'école
- le bilan financier de l'OCCE
- le bon déroulement des exercices de sécurité
- le protocole sanitaire
- les effectifs en septembre 2022 (environ 117 élèves)
- les actions pédagogiques (participation au défilé du 11 novembre, cross, patinoire, Ecole et Cinéma, séance photos)
- les actions de l'association « Un souffle pour l'école » (vente de grilles, sapins de Noël..).

A NOTER

- Revoir la barre de fermeture de la porte d'entrée principale de l'église.